

15 mai 2022

Mail envoyé à la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels,
Agricoles et Forestiers

bonjour

Je suis Jacques Aulet de l'association "Domoun la Plaine".

Je me permet de vous contacter et de vous alerter au titre de la CDPENAF au sujet du dossier des 10 tyroliennes porté par la mairie du Tampon.

Nous avons envoyé de nombreux courriers qui sont restés sans réponse à ce jour (DEAL ,SEOR, SREPEN ,PREFET, SOUS PREFET, CONSEIL GENERAL,MAIRE DU TAMPON.....)

Je vous joins le dernier courrier envoyé aux conseillers généraux et le bilan de la MRAE de Décembre 2021.

Le courrier aux conseillers généraux est très explicite car nous considérons que si on laisse construire une plate forme de départ des 10 tyroliennes telle que décrite dans les dossiers sur ce piton Dugain, espace boisé classé propriété du Département , la loi ne sera surement pas respectée.

Etant confrontés au mutisme de toutes les instances sur ce dossier éminemment politique (monsieur le Maire du Tampon étant le responsable des forêts au département et l'enquête publique devant normalement avoir lieu en juin 2022 , nous vous demandons votre avis sur le dossier et nous voudrions bien savoir si toutes les autorisations de l'état ont été données.

Merci par avance d'être le premier à nous aider et nous renseigner.

Veillez agréer, Monsieur , l'expression de mes sentiments respectueux.

JACQUES AULET

pour l'association domoun la plaine

0692880921